Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL59_2026-DE

CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du vendredi 10 avril 2026

DELIBERATION N°59/2026
FONCIER – CESSION PARCELLE AL 581 A LA SCI LA CROIX AUX POTIERS

L'an deux Mil vingt-six, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 03 avril 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h30

Membres en exercices : 29
Présent(e)s : 23
Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 6
Absent(e)s : /
Votants : 29

Présent.e.s (23) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme JOALLAND Dina, Mme RUBAUD Karine, M. RABEAU Oliver, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, M. BENDARRAZ Fathi, M. DANGÉ Roger, Mme GARNIER Katia, M. GIRAUD Paul, Mme HÉLIN Alexane, Mme LEMOINE Nathalie, Mme MAUTALENT Marie, M. PLOTEAU Fabrice, M. ROUAULT Eric, Mme SUHARD Jocelyne, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, Mme HANANE Ghizlane, Mme POULAIN Florence, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (6) :
Mme LEDUC Nolwenn donne pouvoir à Mme JOALLAND Dina
M. BOLZER Théo donne pouvoir à M. RABEAU Olivier
M. TONNELIER Jean-Yves donne pouvoir à Mme MAUTALENT Marie
Mme STRALKOWSKI Béatrice donne pouvoir à M. PLOTEAU Fabrice
Mme BENTZ Nathalie donne pouvoir à Mme POULAIN Florence
M. CORDEIRO Dominique donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

Absent.e.s (0) :

Secrétaire de séance : Mme BOUTEILLER Anne

La séance est levée à 20h20

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20260410-DEL59_2026-DE

N°59/2026 (3.2) : Foncier – Cession parcelle AL 581 à la SCI La Croix aux Potiers

Rapporteur : Monsieur le Maire

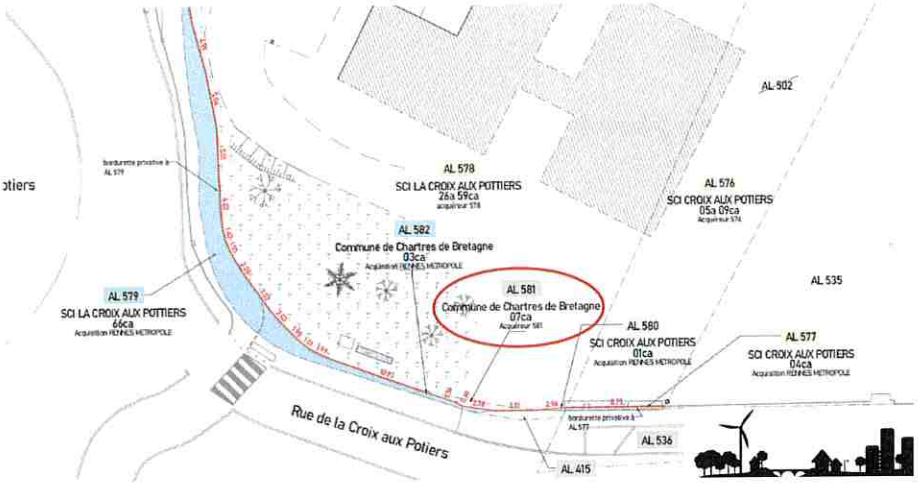
Un bornage contradictoire a été réalisé le 5 décembre 2025 au 16 rue de la Croix aux Potiers.

Ce bornage a mis en lumière la discordance entre la limite foncière et la limite de fait de la propriété publique.

Pour mettre un terme à cette discordance, une nouvelle parcelle cadastrée AL581 a été créée et cette dernière a vocation à être vendue à la SCI La Croix aux Potiers, propriétaire de l'ensemble immobilier situé au 16 rue de la Croix aux Potiers.

Cette parcelle appartient au domaine privé de la commune et est par conséquent librement aliénable.

Le pôle d'évaluation domaniale, par un avis en date du 4 mars 2026, a évalué cette parcelle de 7 m2 à 450 €, la SCI La Croix aux Potiers étant disposée à acquérir à ce montant.



Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide le principe de la cession de la parcelle AL581 à la SCI La Croix aux Potiers pour un montant de 450 € ;**
- **Autorise M. Le Maire à signer l'acte de vente et tous documents afférents.**

Pour extrait conforme

Le Maire

MAIRIE DE CHARTRES DE BRETAGNE * Ille et Vilaine *

La Secrétaire

David LE BORGNE

Anne BOUTEILLER